



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

affiliation

Question écrite n° 58386

Texte de la question

M. Robert Hue attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés que rencontrent les bénéficiaires de la couverture maladie universelle (CMU) pour se faire délivrer des soins dentaires, et notamment des prothèses. Compte tenu de la nomenclature des actes dentaires, qui n'a pas évolué, et des tarifs des actes conservateurs, qui n'ont pas été revalorisés malgré l'augmentation des coûts liés aux progrès scientifiques et techniques, de nombreux chirurgiens-dentistes du secteur libéral refusent de délivrer des soins dentaires et des prothèses aux personnes prises en charge par la couverture maladie universelle. De ce fait, les bénéficiaires de la CMU se reportent aujourd'hui quasiment tous vers les centres de santé qui, souhaitant venir en aide aux populations défavorisées, se retrouvent soumis à une surcharge de travail inquiétante et à des déséquilibres financiers majeurs pouvant aller jusqu'à remettre en cause leur existence. Il lui demande quelles mesures elle entend prendre afin que des soins de qualité soient accessibles à tous en prenant en compte les observations formulées par les professionnels de santé.

Données clés

Auteur : [M. Robert Hue](#)

Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58386

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 février 2001, page 1195